

**TROISIÈME (3<sup>E</sup>) RENCONTRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016  
RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
Le 3 novembre 2015  
Téléconférence  
  
PROCÈS-VERBAL**

**1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion**

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Étaient présents :		
Alain Martin Francine Cyr	Richard Gallant Mario Pelletier	Réal Allain (en retard) Roger Martin Willy Wilondja
Était absents :		
Anne-Marie Paradis	Roger Boudreau	
Était également présente : Chantal Ouellette, secrétaire et responsable administrative des CÉD		

**2. Suivi à la rencontre du 27 octobre pour une nouvelle structure de concertation des organismes francophones et acadiens**

Mise à jour de la rencontre du 27 octobre, qui a été convoquée afin que les organismes francophones et acadiens se penchent sur la création d'une nouvelle structure pour leur concertation, vu la situation paralysante actuelle dans laquelle se trouve la SANB.

La présidence de la FCÉNB a reçu un courriel de l'AFPNB pour que la fédération signe une déclaration disant qu'elle ne s'oppose pas à la tenue de l'AGA de la SANB, avant le mercredi 4 novembre plutôt que le 7 décembre, puisque la SANB a choisi d'avancer la date de sa tenue. Lors de cette rencontre les organismes se sont entendus qu'ils ne s'opposeraient pas à la tenue de l'AGA de la SANB.

Dans ce courriel, il est également demandé de signer la déclaration pour la création d'un nouvel organisme. Les membres du conseil d'administration estiment avoir besoin de plus de temps et d'éléments pour prendre une décision et c'est ainsi qu'ils choisissent plutôt d'attendre à la réunion ordinaire du 4 et 5 décembre. Une demande d'obtention du document distribué lors de la rencontre du 27 octobre sera faite.

Résolution 2015-2016/8

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB signe la déclaration disant qu'elle ne s'oppose pas à la tenue de l'AGA de la SANB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La réunion est levée est à 12 h 45.

---

Willy Wilondja, président

---

Chantal Ouellette, secrétaire